**Plus de 700 produits du terroir marocain en compétition**

**lors de la 4e édition du Concours Marocain des Produits du Terroir**

L’Agence pour le Développement Agricole (ADA) organise les 10 et 11 Décembre à Meknès et les 16,17 et 18 Décembre à Agadir la **4ème édition du Concours Marocain des Produits du Terroir**. L’ambition première de ce concours, est de donner l’occasion aux petits producteurs des produits du terroir marocain de soumettre leurs produits à l’appréciation d’un jury, composé de plus de 75 dégustateurs, réunissant experts, producteurs et consommateurs.

Ce rendez- vous biannuel est un formidable moteur contribuant à donner de la visibilité au remarquable effort déployé par les coopératives agricoles des produits du terroir en valorisant leurs connaissances et leur savoir-faire. Il permet aussi de renforcer la compétitivité, la reconnaissance et l’émulation entre producteurs tout en contribuant à la conservation et le développement d’un patrimoine culinaire bien vivant et générateur de richesse pour les petits producteurs marocains. A ce titre, il est important de souligner que suite à l’organisation des trois précédentes éditions, il fût démontré de manière palpable que la mise en place de ce concours est un mode efficace et efficient pour améliorer la valeur ajoutée tout en encourageant la démarche qualité adoptées par les producteurs marocains.

Cette 4ème édition mettra en compétition plus de **700** produits du terroir provenant de toutes les régions du Royaume, ainsi, toute la richesse du terroir marocain sera représentée par différents produits notamment pour l’Argane, l’Amlou, les miels, l’huile d’olive, les olives, les confitures, le Couscous, les fromages, les dattes, les amandes, les noix, les figues séchées, les piments, les jus et les vinaigres ainsi qu’une multitude d’autres produits du terroir dont les meilleurs leur seront décernés les premiers prix.

Aussi, cet évènement vient pour soutenir davantage les groupements des produits du terroir en cette période pandémique pendant laquelle ils ont bénéficié d’actions renforcées par l’ADA qui a redoublé ses efforts pour promouvoir les produits du terroir au niveau des grandes et des moyennes surfaces afin de les assister au mieux pour trouver des débouchés pour la vente de leurs produits au niveau national malgré ces circonstances difficiles.

Pour rappel, le Concours Marocain des Produits du Terroir a été créé et lancé en 2014 à l’initiative de l’Agence pour le Développement Agricole pour en faire un outil supplémentaire d’accompagnent des coopératives agricoles ainsi qu’un stimulant pour renforcer l’esprit de compétitivité entre les petits producteurs des produits du terroir pour atteindre in fine une offre qualitative répondant aux exigences d’un marché de plus en plus concurrentiel à l’échelle nationale et internationale.